



# Bal masqué

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous confirmer, qu'afin de fêter Carnaval, **un bal masqué** est organisé pour les élèves de Belfaux et de la Sonnaz.

Cette année, il sera destiné aux élèves de **3 à 8H**.

Il se déroulera le :

**vendredi 5 février 2016 de 17h30 à 19h30**

à la salle **paroissiale**, à côté de l'église, à Belfaux.

Le programme sera le suivant :

- ouverture des portes à 17h15.
- 17h30 : arrivée des enfants qui seront confiés aux organisateurs de la fête.
- dans la grande salle animation musicale
- tirage au sort des gagnants du concours.
- goûter-dinatoire, eau et sirop à gogo.
- 19h30 : fin du bal.

Les enfants seront **sous notre responsabilité de 17h30 à 19h30** et c'est pourquoi, par souci de sécurité, ils n'auront pas la possibilité de sortir de la salle, avant que vous veniez les chercher.

Pendant toute la fête, nous serons une vingtaine de personnes présentes (toutes avec le même costume et ainsi facilement reconnaissables) afin d'encadrer les enfants et d'assurer le bon déroulement du bal. A chaque porte d'entrée de la salle, une personne sera également présente.

Quelques informations pratiques :

- entrée au bal **uniquement** pour les **enfants inscrits**.
- déguisement ou grimage **obligatoire**, par vos propres moyens et selon vos envies. 😊
- les confettis et sprays de tous genres seront interdits !
- les jeux électroniques, smartphone et appareils photos ne seront pas autorisés.
- seuls les accessoires non dangereux seront acceptés.

Comme l'année passée, nous aurions besoin de votre aide pour le goûter-dinatoire. Afin de n'avoir pas trop de restes et ainsi d'éviter tout gaspillage, nous demanderons que **l'aide des parents des élèves de 4-6-8H**.

D'avance nous vous remercions pour tous les gâteaux, pâtisseries, bonbons mais aussi pour du salé, comme par exemple des petits sandwichs, croissants au jambon, chips, pop corn etc... que vous aurez la gentillesse d'apporter (**réception à 17h30 sur place**).

Pour couvrir une partie des frais d'organisation, un montant de Fr. 3.- par enfant est demandé et sera à payer lors de l'inscription, à l'enseignant.

Nous restons bien volontiers à votre entière disposition pour toute question. Vous pouvez sans autre appeler l'APE : Nadia Borne au 079 346 47 61 ou Valérie Cotting au 078 606 43 13, y compris **en cas d'urgence**, lors du bal.

En nous réjouissant d'ores et déjà de rencontrer vos enfants lors de ce bal masqué, nous vous adressons, chers Parents, nos carnavalesques salutations !

**Pour l'organisation :**

**L'Association des parents d'élèves de Belfaux et environs (APE)**

**La commission culturelle de Belfaux**

**La commission scolaire de Belfaux**

**La commission d'animation de la Sonnaz**

Talon d'inscription à rendre d'ici le 19 **janvier** 2016

Nom et prénom de mon enfant: .....

Mon enfant ne participera pas au bal masqué.

Mon enfant participera au bal masqué.

Par ma signature ci-après, j'ai pris note que **dès 19h30**, mon enfant sera sous ma responsabilité.

Mon no de téléphone en cas d'urgence : .....

Date : ..... Signature des parents : .....

**Pour valider la participation de votre enfant, les frais d'inscription de Fr. 3.- sont à remettre à l'enseignant, en même temps que ce coupon, merci d'avance. ☺**

**Ce talon d'inscription sera utilisé pour le tirage au sort du concours. Merci de remplir un talon par enfant !**